

## Politique | Les travaux de la déviation de Beynac seront-ils suspendus ?



**Saisi par les opposants, le Conseil d'Etat doit se prononcer sur l'avenir du chantier de Beynac. Soit il donne un avis conforme à l'ordonnance du tribunal administratif de Bordeaux et les opposants sont une nouvelle fois déboutés, soit il infirme l'avis de ce même tribunal et peut demander la suspension immédiate des travaux. Ce chantier évalué à 32 millions d'euros a débuté en février, après la signature de l'arrêté préfectoral, pour réaliser ce contournement de 3,2 kilomètres autour de la commune de Beynac. La décision du Conseil d'état est attendue ce vendredi.**

Jeudi dernier, le 20 décembre, le Conseil départemental, maître d'ouvrage dans la réalisation du chantier de la déviation de Beynac, apprenait que la rapporteure publique du Conseil d'état, saisi par les associations d'opposants, s'est prononcée en faveur de «l'annulation de l'ordonnance du juge des référés ayant rejeté la demande de suspension de l'exécution de l'arrêté portant autorisation unique de réalisation des travaux». Les opposants avaient saisi cette haute juridiction administrative après avoir été déboutés à plusieurs reprises dans leurs différentes requêtes contre les autorisations de travaux. Tous les recours déposés devant les tribunaux ont été invalidés jusqu'à présent. La décision du conseil d'état attendue ce vendredi pourrait donc être lourde de conséquences.

L'avis de la rapporteure publique redonne un réel espoir aux opposants à ce projet de contournement routier de 3,2 km en vallée de la Dordogne. Les opposants à ce dossier de plus de 30 ans, jugent le projet inutile et destructeur. Ils estiment que les embouteillages et les encombrements dans la traversée de Beynac, classé comme l'un des plus beaux villages de France, ne sont plus d'actualité depuis la réalisation de l'élargissement de la route existante. Du côté du Département, on met en avant la sécurité pendant la saison estivale et "l'intérêt pour la Dordogne en termes de développement économique." Les décisions du Conseil d'état interviennent en général une quinzaine de jours après que le rapporteur public ait donné son avis. Cet avis est très majoritairement suivi, ce qui a de quoi inquiéter la collectivité territoriale. La proximité de la décision a conduit une soixantaine d'élus de Dordogne à rédiger un communiqué commun en date du 25 décembre, plaidant pour que le chantier soit achevé selon le calendrier prévu.

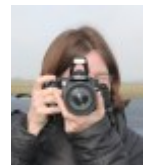
### Des élus plaident pour la poursuite des travaux

Dans ce texte, des présidents de communauté de communes de la vallée de la Dordogne, des maires, des conseillers régionaux, nombreux conseillers départementaux mettent en avant leurs arguments pour que le chantier soit poursuivi jusqu'à son terme. Parmi eux, on trouve Antoine Audi, maire de Périgueux, Jacques Auzou, Daniel Garrigue, le maire de Bergerac, le sénateur socialiste Claude Bérít-Debat, Mireille Volpato, Frédéric Delmarès, le président de la Communauté d'agglomération bergeracoise. Pour mémoire, la mise en service de ce contournement est prévue en juillet 2020. Ils estiment que si le conseil d'état demandait dans les prochains jours, l'arrêt des travaux, "les conséquences seraient catastrophiques à bien des égards." Ils les détaillent.

*"D'abord sur le plan environnemental, dans la mesure où les perturbations aux habitats des espèces protégées (brochets, libellules, chauves-souris...) ne pourraient pas être compensées. Seule la poursuite des travaux permettra de réaliser les mesures compensatoires : plantation de 27.000 végétaux (pour 250 arbres coupés), réouverture des bras morts du Pech et de Fayrac, création d'habitats pour les chauves-souris..."* "Ensuite, sur le plan économique et social, l'arrêt des travaux aurait également de graves conséquences : des dizaines d'employés seraient immédiatement licenciés, les entreprises de Dordogne perdraient leurs marchés et les 15 millions d'euros déjà payés seraient perdus, comme le coût des tabliers des ponts dont la livraison est prévue début janvier. Ceci sans compter le coût de la remise en état, l'impact négatif sur le tourisme et l'arrêt de la navigation des canoës sur la rivière pour plusieurs années." (...) Le magnifique village de Beynac continuerait d'être pollué par le trafic. Les problèmes de fluidité de la circulation et de sécurité sous les falaises ne seraient pas réglés et la vallée de la Dordogne perdrait la chance unique de créer une voie verte. Ils poursuivent. "Au-delà de ces inconvénients majeurs, c'est bien l'avenir du monde rural qui est en jeu. (...) Si le Conseil d'Etat décidait de suspendre ces travaux, il créerait une jurisprudence mortifère. Quelle collectivité prendra le risque demain de débiter des travaux sachant que même si toutes les procédures ont été respectées, une contestation survenue après le démarrage du chantier pourrait le bloquer ? En réalité, stopper les travaux du contournement de Beynac, ce serait faire définitivement une croix sur les contournements de Périgueux, Sarlat, Bourdeilles, Ribérac et sur bien d'autres aménagements routiers (...) Ce serait faire définitivement une croix sur l'aménagement et le développement des territoires ruraux."

## Les opposants sont mobilisés

Dans l'attente de la décision du Conseil d'état, les opposants sont plus que jamais mobilisés. Ils ont réagi via un communiqué daté de ce jour. Selon le collectif d'associations opposées à la déviation (dont la Sépanso, et l'ASVD), "Germinal Peiro, président du Département, accélère les travaux pour mettre l'Etat devant le fait accompli. Profitant des vacances de Noël, il a décidé de faire couler demain à 4 heures du matin du béton dans la Dordogne. Profitant des vacances de Noël, le président du département a décidé de hâter les travaux pour rendre complexe toute machine arrière. Selon des sources concordantes, tant à la DDE qu'au sein du cimentier Lafarge, il est prévu que des plongeurs se rendent dans la Dordogne demain à 4 heures du matin, pour permettre la coulée d'un nouveau pilier de béton dans la journée, à l'emplacement du futur ouvrage du Pech. Les opposants se disent prêts à bloquer la continuité des travaux et ce dès cette nuit si nécessaire. Michel André, président de la SEPANSO Dordogne a déclaré : « j'appelle tous les habitants à venir sur le chantier pour faire barrage au passage en force du président Peiro.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : archives Claude Hélène Yvard  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 26/12/2018  
[Url de cet article](#)